

La femme de 66 ans qui s'est immolée par le feu samedi devant la mairie de La Garenne-Colombes était menacée d'expulsion. Son bailleur social, Hauts-de-Seine Habitat assure pourtant que ses services étaient en lien avec elle pour éviter cette issue.

Aux alentours de midi, la femme âgée de 66 ans a été admise en urgence au service de réanimation de l'hôpital Beaujon, à Clichy-la-Garenne, après s'être aspergée d'essence et mis le feu à l'aide d'un briquet.

« J'ai entendu des cris »

Philippe Juvin, député (LR) des Hauts-de-Seine, a été l'un des premiers à se diriger vers la victime afin de lui porter assistance, relatent nos confrères. Ce dernier, également ancien chef des urgences de l'hôpital européen Georges-Pompidou à Paris, a enveloppé la femme dans sa veste afin d'éteindre les flammes.

« J'ai entendu des cris qui venaient de l'extérieur et j'ai tout de suite vu cette femme en train de littéralement s'enflammer, raconte l'élus. Elle s'est embrasée sur les marches de la mairie. Je me suis alors précipité pour lui porter secours avec un autre témoin de la scène », témoigne l'élus dans les colonnes du Parisien.

Après plusieurs minutes à asperger la victime d'eau et avoir « immédiatement réclamé des extincteurs », cette dernière a donc été emmenée à l'hôpital, sous les yeux des témoins, à qui il a été « proposé un soutien psychologique », selon le député.

Syndrome de Diogène ?

La victime aurait reçu, selon Le Parisien, citant une source proche du dossier, une ordonnance d'expulsion locative « seulement quelques jours » avant le drame, rapporte Philippe Juvin.

Après son geste, les policiers se sont rendus au domicile de la sexagénaire, où ils ont constaté un logement mal entretenu et des tas de débris, laissant imaginer qu'elle souffrirait du syndrome de Diogène, qui se caractérise en général par l'accumulation d'objets inutiles ou hors d'usage.

Source: BFM